

JURISTE FISCALISTE

Missions :

- Conseille, dans le domaine du droit, les personnes physiques ou morales sur des problèmes ou actions ayant des implications juridiques.
- Organise l'application du droit.
- Respecte et fait respecter la législation et la réglementation et les adapte aux besoins du client par l'étude et l'interprétation des textes juridiques.
- Défend les intérêts du client.
- Rédige ou fait rédiger des actes (authentiques ou sous seing privé).
- Etudie de façon permanente et analyse la législation, la réglementation, la jurisprudence, la théorie et les commentaires de droit.
- Elabore de nouveaux produits destinés aux différentes clientèles
- Etudie et choisit des procédures à utiliser et des actions à mettre en œuvre, suit leur réalisation.
- Conseille la clientèle via le réseau.

Personnalité/Qualité :

Grande rigueur, esprit de synthèse, créativité, travailler en équipe, curiosité d'esprit, qualités de communication, sens de la négociation.

Compétences :

- Excellentes connaissances juridiques et financière
- Pratique une ou plusieurs langues étrangères
- Maitrise des outils informatiques de gestion

Evolution professionnelle :

Directeur comptable, Directeur financier, Conseiller en fiscalité, Avocat fiscaliste